



Dissolution d'une SCI pour un Couple non Marié

Par **bouba70**, le **13/05/2011** à **05:32**

En Couple depuis 10 ans,nous avons créé une SCI quand nous avons acheté notre maison.
Mon Ami souhaite que l'on se sépare et me propose de racheter mes parts.
Pour ma part, je souhaite continuer à vivre dans cette maison avec lui et notre enfant.
Peut il décider de Dissoudre la SCI alors que je ne suis pas d'accord?
Qu'en est-il de la garde de notre Enfant pour un couple non marié?